

Cfdt: ACTIONNARIAT SALARIÉ OFFRE 2024

Meudon, le 29 mai 2025

OFFRE RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

Le Conseil d'Administration du 03 avril 2024 a décidé de proposer une nouvelle offre d'actionnariat salarié en 2024 avec une enveloppe de 600 000 actions et un coût maximum des avantages (décote et abondement) de 31 Millions d'€.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 Mai 2023, il a été voté une résolution autorisant le rachat d'actions en vue d'une offre d'actionnariat réservée aux salariés d'une société du Groupe adhérente au Plan d'Epargne Groupe (PEG) et aux anciens salariés retraités des sociétés françaises possédant des avoirs dans le cadre du PEG.

Le projet est en cours d'étude auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui devrait apporter sa réponse d'ici 2 semaines.

DÉTAILS DE L'OFFRE

Périmètre

Bénéficiaires

Période de souscription

Livraison des actions

Actions disponibles

Décote

Abondement

38 pays

88 000 salariés

du 04/11 au 24/11/2024

17 décembre 2024

600 000 actions

20%

50% (1 action gratuite pour 2 actions achetées) dans la limite d'un abondement de 500 €

Budget maximum pour Thales des avantages (décote et abondement) de 31 Millions d'€









TYPES DE SOUSCRIPTION

Affectation d'un pourcentage de la participation et de l'intéressement (pré-réservation)

Après avoir préréservé un pourcentage de sa participation ou de son intéressement, si le salarié change d'avis (par exemple si la somme versée dépasse la somme optimale pour l'abondement), la somme totale sera obligatoirement versée sur le PEG et il devra alors arbitrer entre les différents fonds et l'offre d'actionnariat salarié.

- Prélèvement sur salaire à partir de début 2025
- Versement au comptant début 2025

Pour la CFDT, l'abondement à 500 € maximum pour le salarié ainsi que la limite du coût pour Thales des avantages (décote et abondement) à 31 Millions d'€ n'est pas à la hauteur de ce que nous pouvons espérer en matière de partage de la valeur



EXEMPLES D'ABONDEMENT

Prix publique de l'action : 167.30€ (prix de l'action à la clôture le 16/05/2024)

Prix de l'action dans l'offre avec la décote de 20% : 133.84€

Si la limite du coût à 31M€ n'est pas dépassée :

- Un salarié décide d'acheter 6 actions. Il aura donc 3 actions gratuites (3*133.84€ = 401.52€), c'est en-dessous du seuil des 500€ maximum de l'abondement.
- Un salarié décide d'acheter 8 actions. Il n'aura pas 4 actions gratuites (4*133.84€ = 535.36€), c'est au-dessus du seuil des 500€ maximum de l'abondement, le salarié aura donc seulement 3.74 actions gratuites (500/133.84).

Pour toute question: consulter vos élus ou contactez-nous:







